

Evènement organisé par le CDAD 48, gratuit sur inscription

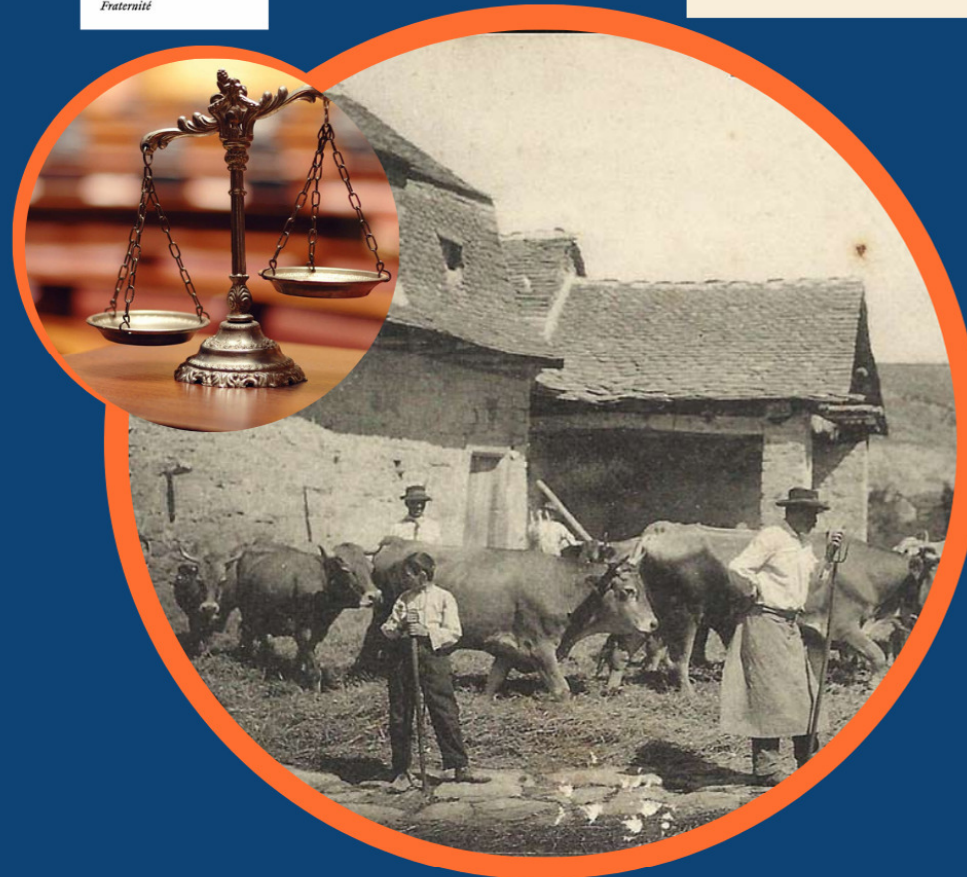


Lieu : Salle Urbain V,
10 Chemin de Saint-Illpide,
48000 Mende.

Date : 2 octobre 2025 à 20H

Informations et Inscription :
Conseil Départemental de l'Accès au Droit
de la Lozère
Tribunal Judiciaire de Mende
07.87.38.43.40
cdad-lozere@justice.fr
www.cdad48.fr

Avec la collaboration de
Alain LAURANS



POURSUITE JUDICIAIRE OU ACCOMMODEMENT ?

Venez assister au drame vécu par une
famille après l'agression de leur fille :
une affaire qui s'est déroulée sur notre
Département il y a 149 ans ...

Programme

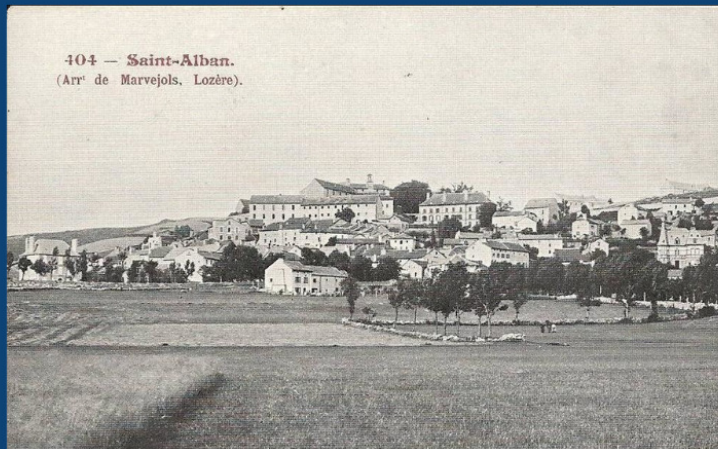
20h: Reconstitution d'une affaire criminelle

20h50: Intervention de Mr Vielfaure, Professeur à l'Université de Montpellier, Directeur de l'Institut d'histoire du droit

21h45 : Table ronde avec les professionnels locaux du droit

L'affaire

Près du village de Saint-Alban en Lozère, en 1876, une jeune enfant a été agressée sexuellement par un cantonnier. Sa famille écarte l'accommodement qui aurait évité le recours à la justice. Souvent conseillé par le clergé, en échange de certaines compensations tenues secrètes il évite le déshonneur.



La Justice en 1876

Au cours de l'histoire de nombreux comportements délictueux ont échappé à la justice. C'était souvent le cas sous l'Ancien Régime et au XIX^e siècle.

À ces époques la justice inspirait non seulement de la crainte mais aussi de la méfiance. Les populations surtout rurales lui reprochaient de ne pas tenir compte des coutumes locales au premier rang desquelles le sens de l'honneur et lui préféraient des accommodements soutenus par le curé ou le maire, et souvent officialisés chez le notaire.

C'est ce que les historiens appellent l'infrajustice « au-dessous de la justice ».

Il arrive quelquefois que des familles hésitent à avoir recours à l'accommodement et leur préfèrent la justice. Dans d'autres cas, l'accommodement échoue ; le recours à la justice s'impose alors.

Les archives judiciaires du département de la Lozère conservent quelques dossiers qui concernent des accommodements qui ont échoué. Aux chercheurs lozériens de retrouver dans les actes notariés des accommodements qui ont réussi.